



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercices d'évacuation dans deux collèges de la région

Prévention, préparation et intervention sont les maîtres-mots de la sécurité publique. Pour être toujours prêts à faire face à des événements de toute nature et pour garantir un niveau adéquat de préparation opérationnelle, les services de secours doivent constamment se former. Les deux exercices prévus cette année en partenariat avec le Cercle scolaire du Val-de-Travers font partie intégrante de cette philosophie.

Dans le cadre d'un cours d'assistance de l'organisation de protection civile (OPC) du Val-de-Travers, il a été décidé de procéder à l'évacuation de deux collèges afin de former les astreints de l'OPC à la prise en charge des personnes, que ce soit au niveau de leur hébergement, de leur ravitaillement ou simplement de leur bien-être. Pour ajouter au réalisme de l'exercice, le scénario a été agrémenté d'un début (fictif) d'incendie, avec le concours du service de défense incendie et de secours (SDIS).

Sur cette base, un premier exercice a déjà eu lieu à Môtiers les 21 et 22 mai 2019. Pour former un maximum d'astreints et pour répondre à la demande des autorités communales du village-frontière, le même exercice sera reconduit les 4 et 5 juin aux Verrières.

Le déroulement du premier exercice fut le suivant : après le signalement d'un dégagement de fumée dans le collège de Môtiers, les sapeurs-pompiers ont été alarmés et se sont rendus sur site. Le service des ambulances s'est également tenu prêt à intervenir en cas de besoin.

Dans l'ancien chef-lieu, cet entraînement a pris une ampleur exceptionnelle puisque le collège abrite également une crèche au dernier étage. Ecoliers, enfants, bébés et personnel encadrant ont donc dû être évacués par les services de secours et par les membres du corps enseignant.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercices d'évacuation dans deux collèges de la région

Une fois sur la place de rassemblement, l'OPC du Val-de-Travers a pris le relais. Plus de 70 enfants ont été ravitaillés pour le repas de midi dans un poste d'assistance, puis ont participé à des activités ludiques et sportives en collaboration avec les enseignants pour les occuper jusqu'au milieu de l'après-midi.

Cet exercice a également pris tout son sens pour les personnes de contact en prévention incendie (PERCOPI) dans les écoles. Qu'ils soient enseignants, concierges ou éducateurs, les PERCOPI sont responsables de mettre à l'abri les élèves ou les enfants en cas d'évènements. Lors de ce premier exercice, ils ont été mis à contribution en appliquant les mesures d'urgence. Il en sera de même aux Verrières dans quelques jours.

Cet exercice avait pour but de mesurer l'efficacité des opérations d'évacuation et de collaborer avec les PERCOPI notamment au niveau des échanges d'information. Cet évènement fictif a permis à chaque participant de s'exercer dans un environnement sécurisé.

La prévention et la préparation étant l'affaire de tous, chaque année, dans le cadre du programme de prévention incendie, les élèves de 7H apprennent le comportement à adopter face à un sinistre feu dans une école.

Dans le domaine de la sécurité publique comme dans la vie quotidienne, la théorie et la pratique sont les deux faces d'une même médaille, qu'il convient de maîtriser.

Les Autorités communales remercient vivement tous les intervenants, élèves, enseignants, éducateurs, PERCOPI et partenaires de la protection de la population qui ont permis de mener à bien ces deux premières journées d'exercice et se réjouissent de réitérer cet évènement en juin prochain aux Verrières.

« La chance ne sourit qu'aux esprits bien préparés », Louis Pasteur.

Val-de-Travers, le 22 mai 2019

LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles